

## Lettre ouverte aux Directeurs d'Unités

Toulouse, le 24 mars 2011,

Cher-e-s collègues,

François Fillon a demandé par une lettre de mission du 22 octobre dernier à Pascal Aimé, Inspecteur général de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche (IGAENR) d'examiner « *l'efficacité et l'efficience des fonctions support (finances, ressources humaines, patrimoine, communication, systèmes d'information, secrétariat de direction, restauration, juridique) des organismes suivants : l'INRA, le CNRS, l'INSERM, l'INRIA et le CIRAD* ». L'inspection générale de l'administration a donc lancé, fin 2010, un audit du CNRS afin :

- de rationaliser et de faire des économies d'échelle,
- de rechercher l'efficacité en se concentrant sur le cœur de métier (la recherche),
- de diminuer les dépenses publiques.

Un établissement comme le CNRS consacre 80% de la subvention annuelle du ministère à sa masse salariale. C'est donc sur cette masse salariale qu'il faut faire des économies. Les délégations régionales ont fait remonter à la Direction générale du CNRS, en début d'année 2011, « *la description de l'utilisation du potentiel en ressources humaines de l'établissement sur les principales fonctions supports* » pour chacune d'entre elles ainsi que pour trois laboratoires « test » par délégation. Nous avons eu le 8 mars 2011 les résultats de ce premier chapitre de l'Audit RGPP au CNRS relatif aux BAP J, E et G. Au mois de juin un second volet de l'audit s'appliquera à la fonction soutien (informatique scientifique, documentation scientifique et technique, communication, valorisation).

Parallèlement, le Décret n° 2010-1402 publié au JO le 12 novembre 2010 relatif à la situation de réorientation professionnelle des fonctionnaires de l'Etat définit les conditions dans lesquelles, « *en cas de restructuration d'une administration de l'Etat ou de l'un de ses établissements publics administratifs* » un fonctionnaire peut être mis en situation de réorientation professionnelle lorsque son « *emploi est susceptible d'être supprimé* ». Les statuts ne protègent plus stricto-sensu depuis cette date le fonctionnaire du licenciement.

La Direction de l'INRA a présenté au dernier CTP de l'établissement le 11 mars dernier, le rapport définitif de l'Audit des fonctions support de l'INRA ainsi que la présentation des principales recommandations. Ce rapport, dont vous trouverez des extraits significatifs ci-joint, acte une méthode de calcul de ratio visant à supprimer le maximum d'équivalents temps pleins (ETP) sous des prétextes d'efficience et de bonnes pratiques qui nient totalement les besoins du milieu de la recherche.

A chaque page, il ne s'agit que de suppressions d'ETP, d'externalisation (notamment de l'informatique) ou de mutualisations, **les auditeurs préconisant même un relèvement progressif de 4 à 13% des prélèvements sur les ressources propres des laboratoires pour financer les fonctions supports !** Envisager de faire payer aux laboratoires des fonctions supports qu'ils n'auront plus, on n'y avait pas encore pensé !

Le 8 mars dernier, la Direction du CNRS présentait aux organisations syndicales (OS) les premiers résultats de l'Audit dans les Délégations de l'Établissement (rapport ci-joint).

Pour le CNRS, les équivalents temps pleins (ETP), calculés sur les effectifs au 31.12.2009 qui étaient inférieurs à ceux d'aujourd'hui, comptabilisent les personnels permanents et contractuels mais aussi, par un système d'équation aberrant, le coût des contrats d'externalisation (nettoyage, espaces verts, médecins, assistantes sociales, restauration, contrats de maintenance informatique...) dont une bonne part est incompressible.

Les laboratoires seront audités avec cette même méthode. Ne pouvant auditer les 1200 laboratoires du CNRS, l'équipe de Pascal Aimé a décidé d'auditer un échantillon de 40 laboratoires dont la majorité sont contractualisés en vague A, choisis sur des critères inconnus mais dans lesquels les Instituts du CNRS ayant le plus grand nombre de fonctions support ne sont pas représentés (INSU, IN2P3..). Les audits auront lieu en avril 2011 et le rapport sera probablement prêt avant l'été.

**C'est pourquoi nous appelons les Directeurs d'Unités et les personnels des laboratoires et des délégations à exprimer leur refus du démantèlement progressif de leurs établissements et de la casse de l'emploi.**

**Les organisations syndicales de Midi Pyrénées vous invitent à organiser des Assemblées Générales dans vos laboratoires, et à être présents le :**

**31 mars 2011 à 9h30**

**Devant la Délégation régionale du CNRS**

**afin de dire NON à la RGPP et à son application dans les EPST et les universités, de refuser toute suppression de poste, et demander l'abandon immédiat de l'audit de l'IGAENR.**

Bien cordialement,

L'Intersyndicale Recherche Midi-Pyrénées